

**Zeitschrift:** Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 1 (1934)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** L'Orchestre [à suivre]

**Autor:** Piguet du Fay, Alfred

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-955064>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Orchestre

par Alfred Piguet du Fay

Ce terme dérivé du grec Orchestra ce qui veut dire „place de danse“ désignait dans l'antiquité une place demi-circulaire comprise entre la scène et la partie du théâtre réservée aux spectateurs. C'est sur cette place qu'évoluaient, accompagnés de flûtes et de cithares, les chœurs dont le rôle, dans la tragédie antique, était très important.

A l'époque de la Renaissance, les efforts de reconstitution de la tragédie antique aboutirent à la création de l'opéra, dont le caractère était au début uniquement dramatique. C'est à cette époque que le terme d'orchestre servit d'abord à désigner l'espace occupé par les instrumentistes accompagnateurs, entre la scène et la salle, puis cette désignation fut appliquée à l'ensemble de ces musiciens.

Il est probable que, dans la Grèce antique, les instruments, naturellement fort primitifs — la flûte, la trompette, la cithare et la lyre, se bornaient à renforcer les voix des chœurs. On ne peut cependant faire à ce sujet que des suppositions, car nous ne connaissons les instruments de cette époque reculée que par les descriptions des historiens et des poètes contemporains et par les représentations des sculpteurs et des peintres parvenues jusqu'à nous, et on n'a jamais rien trouvé qui ressemble à une partition musicale. Il est en tout cas certain que l'art musical se trouvait dans un état d'infériorité quant aux autres arts.

D'après ce que nous savons de la musique au moyen-âge du X<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle — il est certain que le nombre des instruments de musique avait considérablement augmenté et c'est en ce temps-là que les instruments à archet font leur première apparition ainsi que l'orguette ou orgue portatif. Les hautbois et les cromornes viennent se joindre à la flûte et au fifre, des cors et des trompettes de toutes les dimensions complètent avec les serpents cet orchestre probablement plus bruyant qu'agréable. La famille des instruments à percussion, beaucoup plus riche qu'aujourd'hui, est encore renforcée par des clochettes, des castagnettes et divers autres instruments. L'orgue était déjà employé à l'église pour accompagner les voix et la musique religieuse utilisait aussi les cithares et les violes. C'était l'époque des drames sacrés et des „mystères“, et il y a tout lieu de supposer que la musique y tenait une place importante. Il n'est malheureusement pas possible de définir le rôle de l'orchestre médiéval, car les mélodies de l'époque qui nous sont connues ne nous ont pas livré la moindre trace d'accompagnement et ce n'est qu'à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, que nous possédons des parties gravées d'instruments concertants.

Un des premiers compositeurs qui ait écrit pour un

véritable orchestre est probablement G. Gabrieli (Venise 1557—1612) qui était organiste et chef d'orchestre à l'église de St. Marc. à Venise. Son orchestre était composé d'instruments à archets, de flûtes, hautbois, bassons, trompettes, trombones et cors. Les instruments à vent, encore très primitifs, servaient surtout à renforcer les „tutti“ des cordes. Par contre l'orgue, déjà très perfectionné venait enrichir l'orchestre, en particulier pour la musique religieuse. Monteverdi (1567-1643) fait déjà un usage assez fréquent de la harpe et du clavecin qu'il employait à l'orchestre en deux parties. Pendant le XVII<sup>ème</sup> siècle, on peut observer une certaine sélection dans les instruments de l'orchestre. On n'emploie plus autant de types différents d'une même famille, mais on cherche plutôt à utiliser les instruments d'une façon conforme à leur timbre et à leur caractère et l'on fait parfois dialoguer les voix avec les instruments. Il faut ajouter que la facture et par suite la technique des instruments à vent a déjà réalisé de grands progrès. C'est ainsi que Rameau (1683-1764) emploie la flûte comme instrument concertant dans son opéra „Hyppolite et Aricie“. L'orchestre de Rameau comprend outre le quintette à cordes, les flûtes, hautbois et bassons doublant presque toujours des parties de violes et, comme cuivres, les trompettes, cors et trombones. A cette époque l'orchestre de l'Opéra de Paris comptait une cinquantaine de musiciens. Rameau est le premier compositeur français ayant employé la clarinette à l'orchestre. Cet instrument, le plus jeune de l'orchestre, avait été inventé par Denner à Nuremberg en 1690.

Les contemporains allemands de Rameau, J. S. Bach (1686-1750) et Haendel (1685-1759) disposaient d'orchestres analogues à celui du Maître français, mais ne comprenant pas seulement un ou deux exemplaires d'un type d'instrument, mais la famille complète de cet instrument. Les nombreuses œuvres instrumentales de ces Maîtres nous prouvent que la technique des instrumentistes avait fait des progrès énormes. Haendel emploie le premier le carillon à clavier (Glockenspiel) à l'orchestre, dans son oratorio „Säul“, c'est donc à tort, que l'on attribue généralement cette innovation à Mozart, dans la „Flûte enchantée“.

Les musiciens et les facteurs d'instruments rivalisaient de zèle pour perfectionner les instruments existants et en inventer de nouveaux. Quelques instruments de cette époque: le clavecin, le quinton, la viole d'amour, la viole de gambe et la flûte à bec négligés pendant plus d'un siècle jouissent actuellement d'une certaine faveur et il existe des sociétés composées uniquement de ces instruments. (à suivre)